Quand l'Algérie refuse de scolariser les enfants de clandestins

26/04/2014 à 12h29

Article du quotidien algérien El Watan sur la scolarisation des enfants de clandestins africains : «Ils sont nés en Algérie mais l'Etat les exclut du système éducatif. Leur tort : avoir des parents 'sans-papiers'» . L'article évoque les cas de Marine et Jeanine dont les prénoms ont été changés.



Le sac sur le dos et les crayons qui débordent des poches de sa blouse rose, Marine, 11 ans, est accueillie comme tous les matins dans la cour de l'école par ses copines, enthousiastes à l'idée de la retrouver. Mais Marine n'est pas une petite fille comme les autres. Elle n'a pas de papier, car sa mère est une migrante venue d'Afrique de l'Ouest. Qu'elle ait accès à cette petite école privée de la banlieue Ouest est une chance. La plupart des quelque 5000 migrants –en l'absence de recensement officiel, il faut prendre ce chiffre avec prudence– que les associations recensent à Alger ne peuvent pas scolariser leurs enfants.

Chantal, 34 ans, n'a jamais été à l'école. Alors pour ses deux garçons, forcément, elle rêve de cahiers et de livres. «*Mais*

je ne peux pas les inscrire dans une école publique, parce que je n'ai aucun papier.»

> *Ce que cette migrante congolaise installée à Alger ne dit pas, c'est que la direction de l'établissement dénoncera tôt ou tard ses enfants, âgés de 6 et 8 ans, à la police.*

Son histoire ne ressemble pas à celle de milliers de migrants. Exploitée par un réseau de prostitution ouest-africain, elle n'a pas choisi de venir en Algérie, ni de se confier à des bénévoles algériens qui, entre indifférence et mépris, lui renvoient l'image de toute une société qui n'accepte pas «l'étranger», «l'autre». […]
Il n'existe aucun chiffre précis des enfants de migrants nés (ou pas) en Algérie ayant l'âge d'aller à l'école, comme le garantit pourtant la loi algérienne, et pourtant exclus du système. «***C'est loin d'être une préoccupation de l'État, mais à long terme, cela posera problème.*** *Les apatrides (une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de la législation, ndlr) sont pris au piège dans un bourbier juridique*», affirme Kadour Chouicha, président de la Ligue Algérienne de défense des droits de l'homme à Oran. […]
Jeanine est mère d'un petit garçon de 8 ans. Elle a quitté le Cameroun en 2001. Son fils, handicapé, a eu un peu plus de chance puisqu'il a été aidé par une association. «*Le fait qu'une association s'intéresse au cas de mon fils m'a beaucoup aidée à m'intégrer. Il a appris l'arabe et le français, et a de bonnes notes*» précise-t-elle fièrement. […]
El Watan